



COMMUNIQUE DE PRESSE

SOIREE ECO > 28 MARS – 18H30

## LA TRANSITION DIGITALE, UNE NECESSITE !

*En partenariat avec la CCI Hérault, la CMA Occitanie Hérault, la banque CIC et l'agence Spiriit Digital e-Commerce.*

Le service économique de la ville organise une soirée thématique sur les **enjeux de la transformation numérique des entreprises**, mardi 28 mars à l'Agora, dès 18h30, avec la participation de la CCI, la CMA, de la banque CIC et de l'agence Spiriit Digital e-Commerce.

### La transition digitale, une nécessité !

La transformation numérique est essentielle au développement des activités des entreprises. Un véritable enjeu économique, territorial et social de premier ordre. Tous les secteurs d'activité sont concernés : énergie, transports, télécommunications, production industrielle, soins de santé, agroalimentaire, etc. Chaque entreprise s'adapte à l'évolution du marché et aux attentes des clients de son secteur. Cette transition digitale devra s'inscrire dans une stratégie d'entreprise, permettant d'optimiser les processus afin d'accroître les performances. **Comprendre les enjeux de la transformation digitale pour l'entreprise, tel est l'objectif de cette conférence.**

Plusieurs intervenants proposeront leurs expertises pour offrir une vision globale des bénéfices de cette transformation et des solutions possible à ce sujet :

1. **Amélioration de l'efficacité** : les nouvelles technologies intégrées fournissent une autonomisation intelligente qui favorise la simplification des processus de production.
2. **Hausse de la productivité** : en adoptant des technologies numériques, les entreprises peuvent optimiser leur production et limiter leur gaspillage.
3. **Retour sur investissement** : la hausse de l'efficacité et de la productivité se traduit par un meilleur retour sur investissement
4. **Hausse de la durabilité** : la transformation d'entreprise permet aux entreprises de mettre en œuvre des systèmes intelligents de gestion de l'énergie.

Professionnels et experts pourront échanger lors d'un apéritif qui clôturera cette soirée.

### La Ville du Crès engagée aux côtés des professionnels du territoire depuis plusieurs années

Depuis 2021, la Ville poursuit ses objectifs de fédérer, accompagner et promouvoir les entreprises cressoises. Le service économique, sous l'impulsion de Laurent Causin, adjoint à la vie économique, a multiplié les actions envers les professionnels du territoire : mise en place de permanences CCI (le premier lundi du mois, sur rendez-vous), restructuration et animation du marché dominical, parution annuelle d'un annuaire des professionnels, création d'une foire aux commerçants (octobre 2023), organisation de réunions et de soirées thématiques, liées aux enjeux du secteur, en présence d'experts.

**Contact presse** : Service communication - Tél. : 04 67 87 48 04 | 06 21 87 88 18



[www.lecres.fr](http://www.lecres.fr) | [communication@lecres.fr](mailto:communication@lecres.fr) | 04 67 87 48 00

